

CRCAM Centre Loire :

Activité et Résultat au 30 septembre 2009

Activité

A la fin du troisième trimestre 2009, l'encours de collecte atteint 14,6 milliards d'euros (+4% sur un an glissant).

Ce sont plus de 550 millions d'euros de collecte supplémentaire qui ont été confiés à la Caisse Régionale Centre Loire en 1 an; majoritairement en direction d'une épargne liquide et sécurisée : 344 millions d'euros de livrets A et de l'assurance vie.

Le Crédit agricole Centre Loire a réalisé près de 1,2 milliards d'euros de nouveaux crédits en 2009, marquant ainsi la continuité de son engagement dans le financement de l'économie.

L'encours total de crédits atteint ainsi 10,6 milliards d'euros à fin septembre (+2,7% sur un an glissant).

Avec une part de marché crédits de 44,15 % au 31 août 2009, le Crédit agricole Centre Loire, est le premier financeur de projets de son territoire.

Résultats Financiers

Le Produit Net Bancaire (PNB) atteint 292,3 millions d'euros en progression de 4,8 % sur 1 an glissant, tiré par la marge d'intermédiation et les produits du portefeuille.

Les charges de fonctionnement sont en réduction de 4,1 %.

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) s'établit à 139,3 millions d'euros soit une croissance de 16,7%.

Le coût du risque est de 48,2 millions d'euros à fin septembre 2009, soit 16,6 millions d'euros de plus que l'année passée.

Les Créances Douteuses et Litigieuses représentent 2,95% du total des prêts, contre 2,74% un an auparavant. Le taux de provisionnement se situe à 77%.

Le résultat net social s'établit à 59,7 millions d'euros en recul de 12,1% sur 1 an. Le résultat net consolidé, norme IAS, s'établit à 75,1 millions d'euros stable sur 1 an.

Perspectives

La Caisse régionale reste attentive à l'évolution de l'économie, des risques et des marchés pour confirmer ses prévisions de résultats.

Le Conseil d'Administration du 30 septembre a décidé de proposer à ses porteurs de CCI le rachat de la totalité des titres en circulation au prix unitaire de 58 euros. Les assemblées générales des sociétaires, des porteurs de CCI et du porteur de CCA convoquées le 26 octobre ont approuvé à une très large majorité l'opération projetée. Le Conseil d'Administration du 20 novembre décidera de sa mise en œuvre et le règlement des porteurs devrait intervenir le 30 novembre 2009.

